



Richard Laflamme

Avocat

Parcours professionnel

Associé

Me Laflamme travaille principalement dans les domaines du Droit administratif et municipal et Droit immobilier.

Tout au long de sa pratique, Me Laflamme a favorisé le droit immobilier sous tous ses aspects; il est d'ailleurs Chef du Groupe de pratique « Droit immobilier » du cabinet. L'expropriation et la contestation d'évaluation foncière sont des domaines où ses connaissances ont été particulièrement mise à contribution. À ce titre, Me Laflamme a eu la possibilité de s'investir dans les domaines de l'évaluation, de la construction, de l'architecture, de l'ingénierie et de l'administration et il a ainsi acquis de nombreuses connaissances dans ces domaines tant par la pratique que par les cours d'enseignements spécialisés qu'il a suivis. Avocat plaideur, Me Laflamme a travaillé devant toutes les instances appelées à intervenir en matière immobilière, tant devant les tribunaux spécialisés que devant les tribunaux de droit commun. Me Laflamme est fréquemment appelé à animer des séminaires sur l'évaluation immobilière et le droit.

Implications

Membre de l'Association du Barreau canadien

Membre de « The International Association of Assessing Officers » et de plusieurs associations caritatives

Président ex-officio du Club de Golf Royal Québec

Me Laflamme a été reconnu par le prestigieux répertoire juridique Best Lawyers 2022 pour son expertise et ses compétences en droit immobilier.

Coordonnées

Téléphone : 418-640-4418

richard.laflamme@steinmonast.ca

Services offerts

- Droit administratif et municipal
- Droit immobilier
- Expropriation
- Fiscalité municipale et évaluation municipale

Formation

LL.B., Droit, 1975, Université Laval

Admission au barreau

1977